



Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 18 avril 2016

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Ouverture de la séance à 19 h 34.	
Résolution #CÉ 15/16-29	2-	<p>Secrétariat et présences</p> <p>a) Présences et quorum</p> <p>Sont présents(es) :</p> <p style="padding-left: 40px;">Julie Châteauneuf, enseignante Lyse Côté, enseignante Chantal Desautels, membre de la communauté Valérie Fugère, parent Karinne Lebel, parent Martin Normandeau, directeur remplaçant Mylène Rondeau, parent Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent</p> <p>Absences :</p> <p style="padding-left: 40px;">Josiane Arsenault-Dubé, parent Gaëtane Langevin, enseignante Sonia Polisenno, technicienne du service de garde</p>	Constat

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 15/16-30</p>	<p>3-</p>	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé, par madame Julie Châteauneuf, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation du compte-rendu du 15 février 2016 et suivis <p>POINTS DE DISCUSSION :</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Campagnes de financement <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'année • Projet cour école • Photos scolaires 9. Code de vie 2016-2017 10. Sorties supplémentaires 11. Cafétéria scolaire 12. Organisation scolaire <ol style="list-style-type: none"> 12.1. Agenda 12.2. Matériel scolaire 1^{er} cycle <p>POINTS D'INFORMATION</p> <ol style="list-style-type: none"> 12.3. Situation école 2016-2017 (déplacements d'élèves, nouvelle classe...) 13. Services éducatifs complémentaires 2016-2017 14. Vie scolaire 15. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 16. Parole à la responsable du service de garde 17. Parole à la représentante du comité de parents 18. Parole aux membres 19. Parole à la présidente 20. Parole à la direction 21. Parole au public 22. Levée de la séance <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>
	<p>4-</p>	<p>Parole au public :</p> <p>Aucune personne du public n'assiste à la présente séance.</p>	<p>Information</p>

Durée	No	Sujet	Objet
	5-	<p>Mot de la présidente</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	6-	<p>Mot de la direction</p> <p>Monsieur Martin Normandeau informe les membres qu'il a reçu la confirmation qu'il assurera l'intérim à la direction de l'école, jusqu'à la fin du mois d'avril 2016. Par la suite, advenant que le congé de madame Nathalie Huchette se prolonge, la date officielle du retour sera déterminée de façon périodique.</p>	Information
Résolution #CÉ 15/16-31	7-	<p>Approbation du compte-rendu du 7 décembre 2015 et suivis</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Julie Châteauneuf. Adopté à l'unanimité</p> <p>Suites au procès-verbal du 7 décembre 2015</p> <p>Au point 9, tel que convenu lors de la précédente assemblée, monsieur Normandeau a procédé à l'analyse de la situation, concernant la nécessité et la pertinence de conserver les heures de dîner distinctes pour le préscolaire et les autres cycles. Pour la présente année scolaire, seulement 3 familles ayant un enfant au préscolaire et un (ou des) enfant(s) dans les autres cycles sont concernés par les désagréments que peuvent provoquer les horaires distincts. Il s'avère que des heures de dîner différentes facilitent la logistique du service de cafétéria. En effet, considérant le nombre de places limitées, les dineurs ne peuvent pas tous y prendre place au même moment. De plus, aux dires des enseignantes du préscolaire, un temps de classe de 2h10 permet une meilleure capacité de concentration pour les élèves de la maternelle, pour qui un temps d'enseignement supérieur pourrait être néfaste. Finalement, il est à noter que le déséquilibre entre le temps d'enseignement de l'avant-midi (2h10) et l'après-midi (1h30) serait alors encore plus accentué. Somme toute, bien qu'il n'y ait pas de fermeture définitive quant à la modification des horaires de dîner, il en ressort que ce n'est pas un souhait de l'école.</p> <p>Au point 14, à ce jour, la municipalité n'a pas été en mesure de faire connaître leurs recommandations en ce qui concerne l'élaboration d'un plan de déplacement sécuritaire des élèves, entre l'école et la maison. Toutefois, cela ne saurait tarder, considérant que certaines mesures devraient être effectives dès la mi-mai.</p> <p>Au point 24, madame Mylène Rondeau a communiqué avec monsieur Dominic Décary, afin de discuter des possibilités de jumeler l'événement des cubes énergie avec la tenue de défis sportifs. Monsieur Décary mentionne que le délai est trop court pour mettre en branle un tel projet pour l'année scolaire en cours.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	7-	<p>De plus, l'événement des cubes d'énergie ne sera pas reconduit pour l'année scolaire 2015-2016. Toutefois, monsieur Décary organisera plusieurs activités spéciales pour souligner le mois de l'éducation physique.</p> <p>De plus, le Conseil d'Établissement souhaite la bienvenue à madame Chantal Desautels qui siégera dorénavant au CÉ, à titre de membre de la communauté.</p>	Adoption
	8-	<p>Campagnes de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'année Monsieur Normandeau fait part à l'assemblée que la tenue de la campagne de financement de la vente de chocolat a permis d'amasser un montant d'environ 5700\$. De plus, un montant approximatif de 700\$ s'ajoute, grâce aux contributions volontaires. Il est à noter que pour l'année scolaire 2014-2015, cette même campagne de financement avait généré un montant d'environ 4000\$. De plus, monsieur Normandeau invite les membres à redéfinir les intentions relatives aux campagnes de financement ultérieures (année scolaire 2016-2017) afin d'éviter un essoufflement de la part de la communauté. • Projet cour école Monsieur Normandeau avise les membres que le montant de 50000\$ prévu initialement pour la réfection de la cour d'école doit être révisé. Un montant approximatif de 150000\$ serait plutôt à prévoir pour mettre sur pied un tel projet. En ce sens, monsieur Normandeau est à la recherche active d'éventuels partenaires qui pourraient contribuer à la réalisation d'un projet de cette envergure. Par ailleurs, les ressources matérielles de la CSP sont aussi à la recherche d'alternatives pour orienter les parcs-écoles de leur territoire, à moindres coûts. Les plans relatifs à la réalisation du projet d'embellissement de la cour d'école sont en voie de réalisation. Toutefois, considérant les démarches qui doivent être effectuées et les coûts qui y sont rattachés, il est plus réaliste d'envisager présenter les plans officiels à la CSP en septembre 2017, plutôt qu'en septembre 2016, pour espérer entreprendre le chantier pour l'été 2018. <p>Monsieur Normandeau avise les membres que, dès l'an prochain, les écoles de la CSP ne pourront plus utiliser les surplus des budgets accordés à d'autres destinations que ce qui était initialement prévu (informatique et mobilier). Donc, l'école sera limitée aux budgets donnés en début d'année pour les différentes destinations auxquelles ils sont voués.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-32	8-	<p>Toutefois, comme il est encore possible de le faire pour une dernière année;</p> <p>Il est proposé que le solde restant dans le budget du service de garde à la fin de la présente année soit utilisé et transféré vers le budget pour le projet parc-école.</p> <p>Les membres se prononcent en faveur de la proposition.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 15/16-33	8-	<ul style="list-style-type: none"> • Photos scolaires <p>Tel que convenu lors de la dernière séance de CÉ, madame Valérie Fugère a communiqué avec les deux compagnies retenues par les membres, soit : <i>Enfants klik</i> et <i>Photo scolaire repensée</i>, afin de s'informer des tarifs et des offres de chacune.</p> <p>Après maintes tentatives vaines de s'entretenir avec la personne ressource de la compagnie <i>Photo scolaire repensée</i>, madame Fugère s'est plutôt concentrée sur l'autre option. Voici ce que propose la compagnie <i>Enfants klik</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 poses avec lumière naturelle (en classe) - Photo de groupe gratuite, dans un local commun - Mosaïque gratuite - CD administratif remis à l'école - Possibilité de commander en ligne ou par enveloppe - Forfait famille pour 3 enfants et plus - Réception de commande 7 à 10 jours - Système de ristournes : 15% 1^{re} année, 17% 2^e année, 20% 3^e année. <p>Il est proposé par madame Guylaine Thivierge de procéder au contrat avec la compagnie <i>Enfants klik</i> pour les photos scolaires 2016-2017.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>La prise des photos scolaires aura lieu le 19 septembre.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	9-	<p>Code de vie 2016-2017</p> <p>Le code de vie proposé par l'équipe-école est pratiquement identique à celui adopté pour l'année scolaire 2015-2016. En fait, la seule différence observée se résume à un changement de formulation au point 5.4. En effet, on pourra maintenant lire :</p> <p><i>5.4 Toute autre situation jugée inadéquate par l'adulte pourra entraîner un manquement.</i></p>	Adoption
#CÉ 15/16-34	9-	<p>De plus, monsieur Normandeau mentionne qu'il y aura un ajout à l'intérieur de l'agenda des élèves. Dans l'agenda scolaire 2016-2017, il sera précisé qu'un élève qui se méritera 3 manquements mineurs pour une transgression à la même règle du code de vie, dans la même étape, sera passible d'une retenue.</p> <p>Madame Guylaine Thivierge propose l'adoption du code de vie.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
#CÉ 15/16-35	10-	<p>Sorties supplémentaires</p> <p>Quelques sorties supplémentaires se retrouvent au calendrier scolaire et doivent être approuvées par le CÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 mai : Les élèves du 2^e cycle sont invités à participer à une course à pied, chapeauté par le défi Pierre-Lavoie. Le départ se fera de l'Hôtel de Ville de Mont-Saint-Hilaire. L'école de l'Amitié assumera les frais relatifs au transport des élèves. ➤ 15 mai : Les membres du club de course de l'école sont invités à participer à une course spéciale dans le cadre de <i>Familles en forme</i>. L'événement se tiendra à St-Basile-le-Grand. ➤ 31 mai (remis au 7 juin en cas de pluie) : Les élèves du groupe 501 iront visiter la ferme laitière Brillant. ➤ 13 juin (remis au 16 juin en cas de pluie) : Tous les élèves de l'école se rendront au parc municipal pour un défi de course. Sur place, d'autres activités sportives seront aussi proposées aux élèves. ➤ 15 juin (remis au 21 juin en cas de pluie) : Pour la dernière activité récompense de l'année, une sortie à la crèmerie est prévue. Chaque enseignant(e) s'y rendra avec son groupe. <p>Madame Valérie Fugère propose l'adoption de l'ensemble des activités proposées.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	11-	<p>Cafétéria scolaire</p> <p>Comme chaque année, le CÉ doit se prononcer quant au contrat pour la concession de la cafétéria scolaire. Madame Sylvie Fournier offre les mêmes services, au même prix pour l'année scolaire 2016-2017.</p> <p>Par ailleurs, monsieur Normandeau informe les membres que le service des incendies s'est rendu à l'école afin de procéder à l'évaluation de l'établissement.</p> <p>Il s'avère que la cuisine de la cafétéria est non-conforme aux exigences. En ce sens, l'école est tenue légalement d'apporter des correctifs afin de répondre aux prescriptions du service des incendies.</p>	Adoption
#CÉ 15/16-35	11-	<p>Selon ce qui est proposé, il serait nécessaire d'investir approximativement 30000\$ afin de rendre le tout conforme, ce qui est impossible à assumer par l'école. Monsieur Normandeau a proposé diverses alternatives visant à répondre aux exigences de sécurité, ce à quoi il n'a toujours pas eu de retour. Dans le cas où les alternatives proposées ne seraient pas retenues, l'école devrait fermer la cafétéria pour se tourner vers l'option d'un service de traiteur externe.</p> <p>Dans cette optique, madame Karinne Lebel propose d'envisager un partenariat avec le CPE <i>Roule ta Pomme</i>. Monsieur Normandeau nous fera part des développements lors de la prochaine séance.</p> <p>Dans le cas où les propositions de monsieur Normandeau seraient acceptées par le service des incendies, madame Karinne Lebel propose de reconduire le contrat du service de cafétéria avec madame Sylvie Fournier.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
#CÉ 15/16-36	12-	<p>Organisation scolaire</p> <p>12.1. Agenda scolaire</p> <p>Monsieur Normandeau informe les membres que différentes soumissions ont été effectuées par diverses compagnies pour la confection de l'agenda scolaire. Il s'avère que la même compagnie qui a réalisé l'agenda scolaire de l'année en cours offre le meilleur prix, c'est donc celle-ci qui a été retenue.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>12.2. Matériel 1^{er} cycle</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
#CÉ 15/16-37		<p>Les enseignantes du 1^{er} cycle souhaitent tenter l'expérience d'offrir aux parents de se procurer le matériel scolaire périssable et durable par le biais de l'école.</p> <p>En effet, l'école procéderait à l'achat des blocs de matériels et remettrait la facture aux parents. De cette façon, une uniformité du matériel scolaire des élèves serait assurée et faciliterait ainsi l'organisation. Toutefois, l'option de se procurer eux-mêmes le matériel scolaire de leur enfant serait aussi proposée aux parents. Les parents concernés seront sondés à la mi-mai, afin que l'on puisse procéder aux achats le cas échéant.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
		<p>12.3. Situation école</p> <p>Monsieur Normandeau informe les membres que, pour l'année scolaire 2016-2017, l'école aura une classe supplémentaire au 1^{er} cycle. En effet, le 1^{er} cycle comptera 2 classes de première année, 1 classe multi et 1 classe de 2^e année.</p> <p>Monsieur Normandeau avise également les membres de la possibilité, bien qu'infime, d'un déplacement d'élèves vers une autre école que celle du secteur, dans le cas d'une surpopulation d'élèves dans les années à venir.</p>	Information
	13-	<p>Services éducatifs 2016-2017</p> <p>Monsieur Normandeau rappelle aux membres que le budget visant à assurer la présence plus accrue du TES par un budget spécial qui ne reviendra pas l'an prochain. Toutefois, la direction mentionne qu'assurer le même nombre d'heures de présence pour le TES fait partie des priorités budgétaires pour l'année scolaire à venir.</p>	Information
		Vie scolaire	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	14-	<p>Madame Julie Châteauneuf fait part aux membres des dates de tenue des événements relatifs aux cours d'art dramatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 9 juin : Soirée tapis rouge du 3^e cycle ➤ 10 juin : Festival de théâtre du 1^{er} cycle ➤ 16 juin : Festival d'improvisation ➤ 17 juin : Festival de théâtre du 2^e cycle <p>Monsieur Martin Normandeau informe les membres que, le 14 mai prochain, se tiendra le <i>marché aux pousses</i> pour les jardins communautaires.</p> <p>Monsieur Normandeau fait également mention des activités visant à faciliter les 3 grandes transitions des élèves du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Passage primaire-secondaire : Les élèves de 6^e année, qui y sont inscrits, se rendront à l'École secondaire Ozias-Leduc le 6 mai. ➤ Entrée à la maternelle : Lors des prochaines journées pédagogiques, les enseignantes du préscolaire et le TES iront se présenter à leurs futurs élèves de la garderie. De plus, une journée d'accueil des futurs élèves se tiendra le 3 juin. ➤ Passage préscolaire-primaire : Les élèves du préscolaire se rendront dans les classes de 1^{re} année afin d'y vivre une période scolaire régulière, à 3 moments d'ici la fin de l'année. 	Information
	15-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>Madame Guylaine Thivierge mentionne son appréciation quant à la poursuite de la dictée PGL, malgré le changement d'enseignante du groupe 560. Pour une 2^e année consécutive, l'école de l'Amitié sera représentée par Jérémy Lachance, lors de la grande finale internationale.</p> <p>Les membres soulignent le grand intérêt des élèves et leur participation soutenue en ce qui concerne le projet <i>Harmonisons nos pierres précieuses</i>, piloté par monsieur Stéphane Donais.</p> <p>Les membres félicitent la mise en place des <i>billets des bons coups</i> du SDG, visant à souligner les gestes positifs des élèves.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	17-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Monsieur Normandeau informe les membres qu'une nouvelle politique d'encadrement financier a été déposée par la CSP et sera présentée le 6 juin prochain. Quelques hausses des tarifs seront effectives pour l'année scolaire 2016-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Occasionnels : un minimum de 4,25 \$ par période pour un maximum de 16\$/jour • Réguliers : 8,10\$ par jour, pour une augmentation annuelle de 5\$. 	Information
	18-	<p>Parole à la représentante du comité de parents</p> <p>Madame Valérie Fugère informe les membres des points à retenir;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Luc Lapointe assurera l'intérim de monsieur Joseph Attala (DG à la CSP) • Le congrès annuel de la FCPQ se tiendra les 3 et 4 juin • La séance du 21 avril est reportée au 19 mai <p>La conférence <i>Les enfants de la justice</i> se tiendra le 27 avril, à l'auditorium de l'école de Mortagne.</p>	Information
	19-	<p>Parole aux membres</p> <p>Madame Karinne Lebel déplore le fait qu'elle n'ait pas été mise au courant de la présence d'une stagiaire dans la classe de son enfant. Les enseignantes assurent que, de façon générale, le ou la stagiaire doit se présenter par le biais d'un mémo adressé aux parents.</p>	Information
	20-	<p>Parole à la présidente</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	21-	<p>Parole à la direction</p> <p>Rien à ajouter.</p>	
	22-	<p>Parole au public</p> <p>Pas de public présent.</p>	
Résolution #CÉ 15/16-38	23-	<p>Levée de la séance</p> <p>Il est proposé par madame Mylène Rondeau et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h28. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Martin Normandeau
Directeur remplaçant

Guylaine Thivierge
Secrétaire